



OFFRE GO BETWEEN CEDANT Aperre / Provence Promotion



DIAGNOSTIC PROJET : l'entreprise est-elle prête à être vendue ?

Nous proposons au dirigeant, potentiellement cédant, un entretien pour établir **un pré-diagnostic de ses motivations et une première évaluation du niveau de préparation de l'entreprise à sa transmission**. L'objectif est de le faire profiter de l'expérience d'un spécialiste senior du monde de l'entrepreneuriat, véritable miroir du chef d'entreprise, pour connaître la faisabilité, la maturité et les points clés du projet de transmission, en identifiant ses conséquences patrimoniales, contractuelles, familiales, etc...

Principe de l'offre :

1. Remplir une fiche d'informations et d'autres documents préalables à l'entretien.
2. Réalisation de l'entretien avec Aperre et Provence Promotion pour échanger autour du projet, éclairer le cédant sur ses interrogations et établir un premier diagnostic.
3. Elaboration d'un compte-rendu d'entretien synthétisant un premier diagnostic du projet de transmission et faisant ressortir le degré de préparation de l'entreprise à être cédée :
 - la situation de l'entreprise (forces, faiblesses, opportunités...),
 - les domaines à optimiser et à étudier en vue de la cession,
 - le degré de préparation du chef d'entreprise à l'après cession.

APERRE (Accompagnement Personnalisé des Entrepreneurs et Repreneurs d'Entreprise) est une association nationale loi 1901 d'anciens chefs d'entreprise et cadres dirigeants ayant exercés leurs fonctions dans des PME - PMI, des groupes nationaux ou internationaux. Leur connaissance de l'entreprise, de son développement, et de sa transmission constitue un capital qu'ils souhaitent transmettre aux PME- PMI afin de sauvegarder emplois et savoir-faire.

L'intervention APERE doit se concevoir comme complémentaire de celle des spécialistes (Expert-comptable, Avocat, Auditeur, Conseil, etc...) pour enrichir et accompagner la réflexion du chef d'entreprise mobilisé par son quotidien.

L'accompagnement proposé couvre toutes les étapes de la transmission jusqu'à la signature de l'acte de cession de l'entreprise.

<http://www.apere.asso.fr>